

Le siège du CROUS normand finalement à Rouen ?

Par Richard Plumet

La polémique avait débutée début novembre. **Conséquence de la réunification des académies de Rouen et de Caen**, la fusion des Crous normands, entérinée par le ministère, devait accoucher d'un seul et même établissement, le "Crous Normandie", qui devrait être opérationnel en janvier 2019.

Une fois réuni, ce **centre régional des œuvres universitaires et scolaires** en Normandie devait être basé à Caen, nouveau siège de la région académique.

► Notre article publié le 17 novembre sur cette annonce par le ministère de l'enseignement supérieur :

Cette perspective de déménagement à Caen, ville qui compte moins d'étudiants qu'à Rouen, avait suscité inquiétudes et protestations.

Rebondissement ce mercredi soir (13 décembre 2017) avec l'annonce par Pascal Martin, le président du conseil départemental de Seine-Maritime, du choix de Rouen comme siège du CROUS normand.

M. Martin, qui avait **plaidé le cas de Rouen auprès du Premier ministre** Edouard Philippe, a donc manifestement réussi à faire changer la décision initialement prise par le ministère de l'enseignement supérieur...

La satisfaction de Pascal Martin

Communiqué du conseil départemental de Seine-Maritime :

Le siège du CROUS à Rouen !

Une très bonne nouvelle pour le Département de la Seine-Maritime

Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime, vient d'apprendre que le CROUS normand aura son siège à Rouen. Il rappelle qu'il a rencontré en novembre dernier Édouard Philippe, 1er Ministre, afin d'évoquer avec lui ce dossier structurant pour la Seine-Maritime.

La nomination de la Directrice générale du centre de Caen comme préfiguratrice du futur siège normand pouvait laisser craindre que celui-ci s'y implante, au détriment de la ville de Rouen.

Après plusieurs démarches du Département entreprises dès juillet, dans lesquelles le Président Pascal MARTIN s'est personnellement impliqué en faveur d'une implantation de ce siège à Rouen, la bonne nouvelle est annoncée ce jour :

« Je suis très heureux que le gouvernement confirme ce jour l'information qui m'avait été donnée par le 1er Ministre : le siège du CROUS s'implantera à Rouen. En effet, les effectifs d'étudiants sont significativement plus importants à Rouen qu'à Caen, et notre plus grande proximité avec Paris sont des arguments qui ont pesé dans la décision finale. Je me félicite que l'argumentation que j'ai portée avec ténacité jusqu'à Matignon, ait trouvé une oreille attentive et objective auprès d'Édouard Philippe »